

A.I.R.E.

Association pour l'Instauration d'un Revenu d'Existence

affiliée au **Basic Income European Network**

Siège social : c/o Futuribles International – 55 rue de Varenne – 75007 Paris

Secrétariat : AIRE – 33 avenue des Fauvettes – 91440 Bures-sur-Yvette

LETTRE DE LIAISON N° 41

Été 2004

SOMMAIRE

Colloque à l'Assemblée nationale organisé par Christine BOUTIN

- ❑ Le Dividende Universel : un projet politique ambitieux
qui répond aux bouleversements du XXI^e siècle 2
Christine BOUTIN
- ❑ Pour une dotation générale de citoyenneté 4
Maurice Druon
- ❑ Dividende Universel, mutation économique et paix sociale 6
Yoland Bresson
- ❑ L'adoption d'une loi sur le revenu citoyen au Brésil 8
Eduardo MATARAZZO SUPPLY
- ❑ Autres interventions résumées 13

Vie de l'association

- ❑ Le salon des initiatives de paix 16
- ❑ Le Revenu d'Existence et la paix 16
Yoland Bresson
- ❑ Congrès du BIEN 18
- ❑ Cotisations 18

*Pensez à renouveler votre abonnement à la lettre de liaison : 30 €/an (4 numéros)
par chèque à l'ordre de A.I.R.E.
L'abonnement est gratuit pour les membres de l'association à jour de leur cotisation.*

Adresse e-mail : contact.aire@wanadoo.fr

COLLOQUE À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ORGANISÉ PAR CHRISTINE BOUTIN

« LE DIVIDENDE UNIVERSEL, UNE RÉPONSE INNOVANTE ET FÉDÉRATRICE »

Le 24 juin 2004 plus de 300 personnes d'horizons divers ont assisté à ce colloque. Comme de nombreux membres et correspondants de l'AIRE n'ont pu s'y rendre, nous consacrons l'essentiel de cette *Lettre de liaison* à ce colloque en reproduisant le texte intégral de certaines interventions. Nous avons résumé les autres.

Le Dividende Universel : un projet politique ambitieux qui répond aux bouleversements du XXI^e siècle

Christine Boutin rappelle en quoi le Dividende Universel répond aux exigences de notre société. D'une part en raison de l'évolution de notre rapport au temps, au travail, à l'argent; d'autre part pour faire face à la crise fondamentale qui sape les quatre piliers fondateurs du lien social : le sens, la reconnaissance, la clarté, l'appartenance.

Christine BOUTIN

Député des Yvelines, présidente du Forum des républicains sociaux

Quel sentiment retrouve-t-on chez tous les français aujourd'hui ?

C'est la question que j'ai été amenée à me poser pendant la campagne présidentielle et la mission parlementaire que le Premier ministre m'a confiée en 2003 sur la cohésion sociale et les problèmes liés à l'isolement¹.

Après avoir rencontré près de 500 personnes, représentants d'associations, responsables politiques, acteurs économiques, philosophes, sociologues, j'ai obtenu la réponse suivante : ce que les français ont en commun aujourd'hui, c'est un sentiment de peur, peur de l'avenir, peur de l'autre, peur de ne pas être à la hauteur, peur de la précarité, peur de perdre son emploi...

Tous les interlocuteurs que j'ai pu rencontrer pendant ma mission ont exprimé un sentiment aigu

de fragilité, qui explique en partie cette crainte du futur, y compris de la part de personnes qui ne sont pas pour l'heure dans une situation économique ou sociale précaire.

Comment expliquer cette fragilité de notre cohésion sociale ?

Aujourd'hui, notre contrat social est devenu très largement individualiste. Nous sommes parvenus à un moment de rupture, que les conservatismes tentent de faire reculer sans cesse. Cette rupture me semble essentiellement due à une mutation profonde qui affecte trois éléments essentiels de la vie sociale, qui sont le temps, le travail et l'argent. Trois richesses, trois facteurs intégrateurs, qui devraient être partagés par tout le monde, mais qui marquent profondément les inégalités et la possibilité d'accéder à la prospérité. C'est pour ne pas clairement voir dans quel sens ces trois éléments impactent notre vie quotidienne que nous traversons un temps de crise.

1. *Pour sortir de l'isolement, un nouveau projet de société.* Rapport remis au Premier ministre en septembre 2003.

I. L'évolution de notre rapport au temps, au travail et à l'argent.

➤ *Notre rapport au temps.*

La société dans laquelle nous vivons est une société de l'urgence et de la performance, mondialisation, internet, speed dating, téléphone portable... Gagner du temps par tous les moyens. Cette course à la vitesse entre frontalement en collision avec deux des principaux besoins de notre époque : la complexité croissante des échanges et des faits qui requiert de la lenteur pour être comprise et le déficit de relation entre les personnes qui ne peut se satisfaire de quelques brefs échanges verbaux et occasionnels.

Une unité de temps est identique pour tous (une heure, un jour, une semaine... et pourtant, dans la sphère économique, les unités de temps ont des valeurs d'échanges différentes une heure de temps pour produire du pain vaut moins chère qu'une heure de temps pour produire un diamant. Celui qui produit une baguette doit donc consacrer davantage de temps à assurer ses moyens de subsistance que celui qui produit un diamant.

Dans une économie où la rapidité devient le maître-mot ; toute relation d'échanges est en réalité un échange de ces différents temps.

➤ *Notre rapport au travail.*

Nous vivons sans le comprendre et sans l'assumer un passage d'une société du CDI à une société de l'intermittence.

Pour avoir pendant trop longtemps assimilé le travail à l'activité salariée, pour avoir confondu le travail et l'emploi, nous avons oublié que si l'emploi est redevenu un bien rare, le travail ne manque certainement pas. Nous avons retiré toute forme de reconnaissance aux activités, même si certaines d'entre elles sont salariées, qui ne produisent pas de richesse visible. Les métiers de la relation sont dévalorisés.

Le salariat était le facteur d'intégration depuis la seconde guerre mondiale, ce n'est plus vrai aujourd'hui. La vision monétariste de notre société ne tient pas compte de l'apport des rôles sociaux.

Nous ne sommes par ailleurs pas préparés à une « société de l'information », en passe de demander à ses acteurs non pas seulement une force de travail et un temps de production, mais la mise à disposition d'un talent, d'une capacité à créer, à innover, à échanger. Au moment même où la technologie accélère l'avènement de cette société, nous promouvons collectivement des comportements qui excluront d'elle tous ceux qui les adoptent.

➤ *Notre rapport à l'argent.*

L'argent n'est plus le signe de la réussite. Aujourd'hui, si l'argent est nécessaire pour vivre, pour construire des liens (pas d'argent, pas de lien social), il n'est plus l'aspiration ultime pour la réussite. Pour autant, il est plus que jamais juste de dire que l'argent occupe dans notre société une place centrale. Autrefois, l'entrée en relation se faisait par le contact humain par les cercles de la vie quotidienne (famille, quartier, village, grandes structures d'insertion sociale, militantisme...). Aujourd'hui cette entrée en relation se fait par l'argent de façon illusoire ou de façon réelle. D'un simple moyen de gagner sa vie, l'argent est devenu le moyen de rejoindre l'autre.

II. Comment répondre aux crises de notre société ?

➤ *Une quadruple crise de notre société.*

Nous sommes dans un temps de bouleversements que tout le monde pressent, comparable au passage du Moyen Âge à la Renaissance, de la chandelle à l'électricité, du système agraire à la société industrielle. Nous le sentons mais refusons de regarder cette réalité en défendant nos droits acquis et en refusant tout changement. Il est temps de regarder la réalité en face et de définir ensemble un projet commun de société.

La France connaît une crise fondamentale qui sape les quatre piliers fondateurs du lien social : le sens, la reconnaissance, la clarté et l'appartenance. De nombreuses réformes sont nécessaires et peuvent être proposées pour répondre partiellement à ces quatre crises (j'ai formulé 40 propositions dans mon rapport au Premier ministre), mais elles ne sont pas à la mesure de la situation. Pour répondre à la crise général du projet politique, les politiques ont la responsabilité de voir au-delà de petites réformes à court terme.

Quel projet de société proposer aux français pour apporter une réponse plus ambitieuse aux crises évoquées, pour leur donner des motifs réels de vivre ensemble et de défendre le projet républicain, de retrouver la confiance, la fierté, l'espérance ?

➤ *Le Dividende Universel.*

Le Dividende Universel, la proposition « phare » de mon rapport au Premier ministre, est un projet novateur : il consiste en un revenu mensuel, versé à toute personne de façon inconditionnelle de sa naissance à sa mort, quels que soient ses revenus ou ses conditions de vie. Son montant pourrait être aujourd'hui de 330 euros par mois. Les enfants ne

pourraient l'utiliser qu'à partir de l'âge de 18 ans (on peut imaginer que les parents puissent bénéficier d'une partie du montant pour élever leur enfant).

Il ne s'agit ni d'une allocation, ni d'un revenu minimum, mais de la traduction dans la réalité économique de la part de l'héritage en partage par tous les citoyens, produit par les savoir-faire des générations passées et à faire fructifier pour les générations à venir.

Le DU est certes un droit, hérité du passé, mais c'est le corollaire d'un devoir, celui de transmettre cet héritage aux générations futures. C'est un droit civique et non un droit social, parce que l'on existe. Il pourrait être financé par le système du crédit bancaire.

Ce Dividende Universel redonne de la valeur à tous les temps de la vie sociale (travail, loisirs, bénévolat, etc.), toutes les formes d'activité (salariée ou non) et toutes les situations de vie (parents, retraités, bénévoles, handicapés, détenus, etc.).

Il permettrait de reconnaître à chacun sa place dans la chaîne des générations, concrétiserait le sentiment d'appartenance, mettrait chacun à l'abri de la grande pauvreté, encouragerait le bénévolat, relancerait la consommation, inciterait à l'innovation, à la création, au développement...

Le Dividende Universel n'est pas un objectif en lui-même : il permet d'accompagner les grandes mutations que nous vivons dans notre rapport au temps, au travail et à l'argent. Il donne du relief à toutes les autres propositions que j'ai pu formuler. Il permet de donner une perspective aux Français.

Donner une perspective aux Français : c'est bien à cela que nous devons œuvrer, chacun dans nos responsabilités. Le constat sur l'état de délitement du lien social dans notre pays ne doit pas nous décourager. Regardons la créativité de nos concitoyens, leurs multiples initiatives, leur générosité ! Incitons-les à donner corps à leurs idées. Donnons-leur l'élan dont ils ont besoin, aidons-les à changer de regard, transmettons-leur cette espérance qui rend confiant dans l'avenir. Osons proposer des idées nouvelles. Ayons cette audace.

Dividende universel, revenu d'existence, allocation universelle, revenu minimum pour tous, revenu citoyen... Vous constaterez aujourd'hui que je ne suis pas seule à promouvoir cette réforme et qu'elle est défendue par des gens de droite comme de gauche, pour des raisons parfois différentes, avec des modalités qui varient, des modes de financement différents. Nous sommes de plus en plus nombreux, politiques, économistes, philosophes, chefs d'entreprises, à souhaiter que cette proposition de réforme soit soumise au débat public et que le politique s'en saisisse.

Pour une dotation générale de citoyenneté

Lors de son intervention, Maurice Druon a repris les idées exposées dans son article paru dans Le Figaro du 21 juin 2004. L'honneur de la France est qu'aucun de ses citoyens ne soit privé du moyen de subsister. Si dans toute société la pauvreté est fatale, le dénuement ne l'est pas. Donner à tous une allocation minimale est dans le prolongement de la déclaration des droits de l'homme et des lois de Jules Ferry.

Maurice Druon

de l'Académie française

Que faut-il pour qu'une utopie devienne projet ? Que faut-il pour qu'un projet devienne programme ? Et que faut-il pour qu'un programme entre en application ? Du temps, évidemment, mais aussi la rencontre, toujours espérée, toujours problématique, de l'imagination et de la volonté politique.

Voici quelques semaines, passant dans une pièce où la télévision était restée allumée, j'entendis Christine Boutin, dont on sait le naturel dynamique et l'esprit généreux, plaider pour l'octroi d'une allocation minimale versée à tout citoyen français, de sa naissance à sa mort, afin qu'il pût subvenir, en toutes circonstances, à ses besoins

essentiels. Je sursautai. «*Je ne suis donc pas seul*», pensai-je.

Car j'avais avancé la même idée dans un livre récent² qui avait suscité quelques commentaires, mais où nul ne semblait avoir relevé cette hardiesse.

Qu'écrivais-je ? «*Osons alors une grande mesure concrète, novatrice, et par laquelle la France étonnerait le monde. Chaque Français se verrait attribuer une dotation annuelle correspondant au loyer minimal d'une pièce d'habitation, au nombre de calories nécessaires à une alimentation de base, à un habillement suffisant et à la prime d'assurance-maladie. L'honneur de la France sera qu'aucun de ses citoyens ne soit privé des moyens de subsister.*» Or je découvrais que cette idée était partagée, et non par un idéaliste farfêlu, mais par un responsable politique. La responsabilité n'exclut pas l'audace.

À quels principes supérieurs répondrait cette allocation ou, pour mieux parler, cette dotation accordée par la France à chacun de ses enfants ?

Tout d'abord, au triple principe d'humanité, de solidarité et de dignité. Il est inadmissible, il est insupportable que, dans une collectivité telle que la nôtre, au patrimoine si riche, à l'activité si productive, et qui est une des plus développées de la planète, il y ait des sans-abri, des mendiants, des meurt-de-faim, ces fameux «exclus» dont on parle tant, mais que l'on ne parvient pas à «inclure».

Il est indigne que quelqu'un qui a la qualité de français soit livré, en plus de la souffrance, à la honte de la totale misère. La pauvreté est fatale dans toute société ; le dénuement, non.

Avec la dotation générale, il n'y aurait plus de motif ni de justification à l'abandon des nourrissons à la porte d'un hôpital, et personne n'aurait à devenir clochard, sinon par vocation !

Versée à chacun des son premier jour et perçue jusqu'à son dernier jour, pour les enfants mineurs, par les parents ou le tuteur légal, la dotation générale répond aussi au principe d'égalité.

A cet énoncé, j'entends déjà des glapissements. «*Comment ? Vous allez donner la même chose au pauvre et au riche ? A l'enfant qui naît dans une famille fortunée et à celui qui vient au monde dans un foyer démuné ? Pourquoi faire cette rente à des gens qui n'en ont pas besoin ? C'est injuste.*»

Comprenons-nous bien. Il ne s'agit pas de «redistribuer», de prendre à celui qui a le plus pour verser à celui qui a le moins – en perdant le tiers dans la gestion administrative du transfert –, ce qui

est l'obsession des post-marxistes et l'un des vices de notre société. La différence est du tout au tout : avant d'être un contribuable, le citoyen sera un bénéficiaire.

Il s'agit de fournir à tout nouveau français une égale plateforme de départ, à partir de laquelle il construira son existence relativement à ses aptitudes, son caractère, son énergie, et de lui garder cette base minimale tout au long de la vie, quels qu'en soient les accidents ou les vicissitudes. Combien naquirent dans l'aisance, voire l'opulence, qui finirent par mauvais choix de carrière ou par coups du sort, dans une désespérante déchéance ? Combien, partis de rien, montèrent très haut pour soudain s'effondrer ? Il ne s'agit pas de raisonner en terme de classes sociales, mais en terme d'individu. Restaurons la notion d'homme, d'homme français.

La grande mesure que nous préconisons constitue une étape aussi importante dans l'organisation civique que la Déclaration des droits de l'homme, le Code Napoléon et les lois de Jules Ferry ; elle est dans leur droit prolongement.

Comment le Parti socialiste, qui s'arroge le monopole de la générosité mais qui se bat les flancs depuis deux ans passés pour trouver ce grand projet dont il n'arrive pas à accoucher, ne s'est-il pas emparé de l'idée ? Si celle-ci vient à jour, on peut bien craindre que la gauche marxisante s'y opposera, non seulement parce qu'elle n'en sera pas l'inventeur, mais aussi parce qu'elle nous ferait passer de la société d'assistance, que cette gauche contrôle, à la société de responsabilité. L'assisté perd son indépendance. Le doté a la maîtrise de son destin.

Qui ne voit les conséquences heureuses de la dotation générale de citoyenneté ? Par la mise en commun des allocations individuelles, elle favorisera la constitution des couples et leur stabilité. Elle restaurera, la famille et encouragera la natalité, si nécessaire à la France. À un ménage ayant trois enfants, le cumul de cinq dotations devrait permettre de vivre convenablement sur un seul salaire parental. Les mères auraient les moyens de se consacrer à l'éducation de leur progéniture, palliant les déficiences de l'enseignement. La mesure aurait une incidence certaine sur le chômage. Elle serait en sécurité pendant la recherche d'un emploi, elle abolirait l'angoisse des «fins de droits». Elle inciterait à la création d'entreprises, puisque le risque ne serait pas pris sans filet.

Les moyens ? Ils sont à portée de main. La dotation générale se substituerait aux allocations fami-

2. *Ordonnances pour une État malade* (2002), pp. 149-151.

liales, au RMI, à toutes les aides à ceci, les primes à cela, et permettrait de supprimer les bureaucraties coûteuses et pléthoriques qui les gèrent. Le calcul est à faire, mais les finances publiques devraient s'y retrouver.

La dotation générale serait d'administration simple, aisément assurée par système informatique et réduite à un minimum de formalités : une déclaration à la naissance faite par les mairies, une déclaration au décès, et des notifications intermédiaires pour les changements d'adresse. La mise en œuvre d'une telle disposition, qui transformera le statut du citoyen, implique évidemment une modification profonde de nos lois sur l'accès à la nationalité. Le *jus soli* devrait être considérablement réduit, sinon même supprimé, faute de quoi la France deviendrait vite une gigantesque maternité ! Les abus ne sont déjà que trop flagrants quand on sait que les femmes du Surinam viennent accoucher en Guyane, pour que leur enfant soit né français.

Le mariage ne devrait plus conférer automatiquement la naturalisation du conjoint étranger. Les candidats à la citoyenneté française auraient non seulement à justifier d'une longue durée de résidence, mais également à satisfaire à un examen prouvant leur connaissance suffisante de notre langue, de nos lois et de nos institutions. Et ils auraient à prêter serment. La dotation assortissant la dignité de français autoriserait à avoir quelques exigences.

Si je dis de l'allocation générale qu'elle est une idée presque neuve, c'est parce que la proposition en fut énoncée pour la première fois, devant la Convention, par Thomas Paine, polémiste anglais génial et incommode, qui eut une grande part dans l'indépendance des États-Unis, se brouilla avec Washington, revint en Angleterre, en fut chassé, prit la nationalité française et fut élu député, dans les rangs girondins, en 1792.

Il aura donc fallu plus de deux siècles pour qu'elle ressurgisse.

Pas complètement neuve non plus puisque, en Alaska, un revenu inconditionnel est déjà en usage, que l'Irlande prépare un projet de loi en ce sens, et que le Brésil, la Finlande et les Pays-Bas s'interrogent sur son institution. Chez nous, le mouvement est à son début, mais les choses sont plus avancées qu'on pourrait le croire. J'apprends qu'une association « pour le revenu d'existence » s'est formée, et qu'elle est active.

Le 24 de ce mois, dans trois jours donc, à l'initiative de Christine Boutin, un colloque réunissant députés et sénateurs, et non des moindres, des élus locaux, des universitaires, philosophes et économistes, des spécialistes du droit du travail, des techniciens, des chefs d'entreprise, se tiendra à l'Assemblée nationale. L'événement me paraît d'importance première. Je me ferai un devoir d'y assister.

Dividende Universel, mutation économique et paix sociale

Yoland Bresson nous interpelle en nous rappelant que nous sommes entrés dans une ère d'abondance sans en tirer toutes les conséquences. On ne peut plus se contenter de pseudo-remèdes. Il faut agir en profondeur en introduisant des gènes du changement (le revenu d'existence notamment), afin que notre société se réforme de l'intérieur. Ne perdons point de vue aussi que dans l'économie immatérielle, informationnelle, relationnelle qui se déploie, l'appropriation appauvrit alors que le partage enrichit.

Yoland Bresson

Président de l'AIRE, doyen honoraire de la Faculté de Sciences économiques de Paris XII

Nous sentons tous, confusément pour la plupart, que nos sociétés sont bouleversées par une mutation qui laisse nos concitoyens apeurés, craignant la mondialisation, les délocalisations, les violences sociales, en un mot la fin de la sécurité dans la vie.

On sait aujourd'hui que les sociétés sont comme des organismes vivants soumis aux lois scientifiques qui règlent les systèmes complexes. Or celles-ci nous disent qu'un système complexe digère toute intervention partielle ou la rejette par immunité. Pour

espérer agir vraiment durablement, éventuellement pour qu'il s'adapte et se transforme, il faut toucher au simple fondamental, il faut intervenir sur les gènes de l'organisme. Il en est de même, si nous voulons retrouver la confiance, accompagner harmonieusement la prodigieuse mutation économique et apaiser la violence sociale. Et chacun sent bien que l'extrême misère qui frappe le quart des humains, que la pauvreté et l'exclusion qui voisinent avec la richesse dans nos pays développés, que les inégalités de droit et les atteintes à la dignité sont :

- trop connues par tous maintenant pour continuer à les ignorer,
- trop grandes pour être supportées par nos consciences,
- trop dangereuses pour la paix civile, nationale ou internationale,
- qu'elles portent les hommes à la résignation ou à la révolte.

Une redistribution des richesses devient urgente. On propose, sans vraies réalisations, les uns, d'annuler les dettes des pays pauvres, les autres de trouver de nouvelles ressources financières d'aide et de les affecter prioritairement au développement humain, à la santé, à l'éducation et même à l'environnement... Mais le système reste le plus fort. La pauvreté et les inégalités se perpétuent quand elles ne s'accroissent pas. On ne parviendra à avancer dans la voie de la paix qu'en opérant sur le gène, à la source, promptement et efficacement.

Au niveau des mentalités d'abord en déclarant «L'abolition de l'extrême pauvreté» comme un droit nouveau celui où aucun être humain sur la terre n'aurait à lutter pour sa simple survie.

Concrètement ensuite, en coupant le lien strict revenu-emploi qui fonde l'économie de nos sociétés dans la répartition des richesses. En attribuant un Dividende Universel ou un Revenu d'Existence, inconditionnel, quel que soit l'âge, le sexe ou l'activité, égal pour tous dans une communauté économique donnée. En France à son niveau, comme au Burkina-Faso à un autre niveau, cumulable avec n'importe quel revenu d'activité en surplus.

C'est immédiatement possible partout et même pour le monde entier. Le seuil d'extrême pauvreté est en effet fixé à 1\$ par personne et par jour dans le monde. Or, chaque jour 2 000 milliards de dollars sont échangés sur les places financières internationales. Une taxe faible de 0,5% rapporterait 10 milliards de dollars par jour, largement de quoi donner inconditionnellement 1\$ à chacun des 6 milliards d'hommes de la terre. Il vous sera

prouvé cet après-midi qu'il est également possible d'appliquer le DU en France grâce à un plan de transition qui respecte trois contraintes : que personne n'y perde pendant le changement, que la France puisse opérer seule, sans s'opposer aux directives européennes, et que son économie gagne en compétitivité.

Au-delà de la mesure et de cet exemple, il faut comprendre qu'une nouvelle vision de l'homme et de l'humanité émerge et devient à la fois indispensable et réalisable.

Ce nouveau paradigme repose sur quatre piliers :

1. Nous avons vaincu la rareté matérielle, nous avons assez de tout, de ressources alimentaires, de biens, de monnaie... pour assurer à tous les hommes les besoins essentiels minimums.
2. Nous sommes tous héritiers du capital matériel et humain collectif, accumulé par nos ancêtres. Dans notre monde fractionné en nations, langues et monnaies différentes, ce capital social est lui-même différencié dans sa capacité à engendrer richesses courantes et échanges. On sait mesurer aujourd'hui dans tout revenu ce qui provient du capital social et ce qui revient au capital humain personnel qui s'appuie sur lui pour produire ressources et échanges. La rente du capital social appartient à tous c'est elle qui est partagée également entre tous pour donner la mesure du revenu d'existence. En France il s'élève à 300 euros par personne et par mois. Il augmentera évidemment avec la croissance.
3. C'est la rareté, née avec la sortie du paradis originel, la chasse et la cueillette et l'apparition de l'agriculture suivant la révolution néolithique qui ont propagé l'idée d'appropriation, la fragmentation et la séparation, depuis l'appropriation de la terre d'abord pendant des millénaires, de la machine ensuite, du capital financier, enfin, qui par la concurrence et la relation de domination ont engendré les luttes, les violences et les guerres. Mais plus encore, elles ont introduit dans nos têtes l'idée de supériorité et les comportements de rivalité, de méfiance, et de luttes. Remarquez combien même les organisations qui défendent les pauvres et les exclus, qui se disent humanitaires ou humanistes, recourent à la lutte, portent plaintes, manifestent pour faire entendre leurs voix. Alors que nous sommes en économie d'abondance, on entretient des raretés artificielles pour se garantir des rentes de situation, des privilèges, des positions dominantes.
4. Dans l'économie immatérielle, informationnelle, relationnelle qui se déploie déjà dans ce

que l'on appelle la nouvelle économie ou le capitalisme cognitif, c'est le partage qui enrichit et l'appropriation qui appauvrit. «Si je te donne un œuf et que tu me donnes un œuf nous avons chacun un œuf, si je te donne une idée et que tu me donnes une idée, nous avons chacun deux idées». Quand les connaissances à la source des richesses, produisent des connaissances, comme il adviendra de plus en plus, non seulement les riches eux-mêmes se rendront compte qu'ils seront d'autant plus riches que les pauvres seront pourvus en moyens, mais que tout fait système, que nous sommes tous reliés comme des cellules d'un seul corps social et nous prendrons conscience que nous ne formons qu'une seule Unité planétaire. Faire violence aux autres sera se faire violence à soi-même. Qui oserait se couper un bras ou une jambe sans raison ?

Instaurer le revenu d'existence n'est que le premier pas sur ce chemin de l'évolution. Il faudra modifier bien d'autres gènes que celui qui a fait du travail un emploi, fondé le salariat en reliant strictement emploi et revenu et en basant l'intégration sociale sur la seule nécessité d'obtenir un emploi ou une activité validée par le marché. En introduisant le Dividende Universel nous opérons une mutation qui libère partiellement chacun de ce carcan de l'emploi pour être reconnu membre de la société. Le revenu est accordé parce qu'on existe, qu'on est potentiellement en mesure d'apporter ses talents et ses efforts à la communauté. On quitte le salariat comme celui-ci a supplanté le servage et l'esclavage pour jeter les premières bases d'une autre organisation que j'appelle provisoirement le «Participat». L'instauration du DU est un premier pas, une espérance, pour un projet de paix.

L'adoption d'une loi sur le revenu citoyen au Brésil

Le sénateur SUPPLYC brosse l'histoire de ses efforts en faveur du revenu de base et explique comment, à l'expérience, il apparaît préférable de substituer à des programmes d'aides différenciées dans leur objet, le versement d'une allocation unique inconditionnelle. C'est ainsi que le projet de loi adoptée par le Congrès (déjà commenté dans notre Lettre de liaison n° 39) prévoit l'institution graduelle à partir de 2005 d'un revenu de citoyenneté, en commençant par les plus démunis, le pouvoir exécutif devant arrêter le montant de l'allocation et le rythme auquel elle sera étendue. Le sénateur souligne l'expérience de l'Alaska, riche d'enseignements. Dans cet état, sur la dernière décennie, le revenu moyen des 20% des familles les plus pauvres a grandi de 28%, celui des plus riches de 7% seulement, contre respectivement 12% et 26 % pour le reste des États-Unis. C'est dire l'impact du versement d'une allocation de base sur la distribution des revenus. D'ailleurs si l'on admet que les riches puissent bénéficier d'un revenu sans avoir à travailler et que, dans ces mêmes conditions ils travaillent, pourquoi ne pas le donner à tous, aux pauvres comme aux riches ?

Eduardo MATARAZZO SUPPLYC

*Sénateur PT de São Paulo, Ph.D en Économie de la Michigan State University,
Professeur d'Économie à l'École d'administration d'entreprises de São Paulo.*

C'est pour moi un honneur de prendre la parole au colloque *Quel travail, quelle cohésion sociale pour le XXI^e siècle ? - Le Dividende Universel : une réponse innovante et fédératrice*

Je dois remercier Mme Christine Boutin, Député des Yvelines et Présidente du Forum des républicains sociaux, ainsi que les organisateurs de ce colloque.

Je suis brésilien et dès ma première élection comme sénateur de l'état de São Paulo, en 1990³, j'ai décidé de proposer l'instauration, au Brésil, d'un Programme de Garantie d'un Revenu Minimum⁴. En 1991, j'ai déposé un premier projet

3. Ce texte reprend une communication au III^e Congrès du Réseau US BIG et de la New America Foundation, à Washington DC, les 21 et 22 février 2004.

de loi portant création d'un impôt sur le revenu négatif. Selon ce projet, tout citoyen adulte de plus de 25 ans disposant d'un revenu mensuel inférieur à un seuil de 150 dollars américains avait le droit de recevoir un complément de revenu. Le montant de cette allocation devait se situer entre 30 et 50 % de la différence existant entre ce seuil et le revenu de l'impétrant. Il appartenait au pouvoir exécutif de fixer le barème de l'allocation, entre ce minimum de 30 % et ce maximum de 50 %, en fonction des disponibilités budgétaires et des résultats obtenus par le programme. Cette proposition, adoptée à l'unanimité par le Sénat en décembre 1991, avait reçu un avis favorable de la Commission des finances et de la fiscalité de la Chambre des Députés, mais n'a pas encore été votée.

Mais mon initiative a eu le mérite de susciter un débat fertile et de très nombreuses expériences locales de programmes de revenu minimum. Ces programmes ont généralement pris le nom de bourses alimentation ou de bourses scolaires. Et dans les années 90, à mesure que je participais à des débats sur les diverses formules de revenu minimum, j'ai pris conscience des avantages que présente le revenu de base inconditionnel, même en comparaison avec l'impôt sur le revenu négatif.

C'est ainsi qu'en décembre 2001, mon mandat de sénateur ayant été renouvelé pour huit ans, j'ai décidé de déposer un nouveau projet de loi instituant un revenu citoyen au Brésil à partir de 2005. Je suis aujourd'hui pleinement convaincu que le revenu de base inconditionnel est la voie du bon sens pour éradiquer la pauvreté, construire une société plus juste et assurer à tous une liberté réelle. C'est la voie du bon sens, tout comme il est de bon sens de sortir de chez soi par la porte. C'est d'ailleurs ce qu'a affirmé Guy STANDING à la Conférence internationale sur le revenu minimum qui s'est tenue en 1998 dans les locaux du Sénat brésilien. En 520 avant Jésus Christ, Confucius écrivait déjà dans le Livre des questions et des réponses : «A-t-on jamais vu quelqu'un sortir d'une maison sans passer par la porte ?»

La bonne nouvelle que je vous apporte aujourd'hui est que le texte en question a été adopté par le Sénat en 2002, à l'unanimité. Il l'a aussi été par la Chambre des Députés, et donc par l'ensemble du Congrès brésilien. Et, le 8 janvier 2004, le Président

de la République Luiz Inácio Lula da Silva a donné l'accord présidentiel à ce projet au cours d'une cérémonie réunissant de nombreuses personnalités, parmi lesquelles le professeur Philippe Van PARIJS. Le Brésil est ainsi le premier pays où le Congrès national a adopté une loi instituant un revenu de citoyenneté⁵.

En décembre de l'année dernière, j'ai participé au Congrès de la Coalition d'Afrique du Sud pour l'octroi d'un revenu de base. J'ai dit aux participants qu'il était très encourageant d'apprendre qu'en Afrique du Sud 27 organisations différentes (des syndicats, des églises, des mouvements de jeunes, d'enfants, de sidéens, de personnes âgées, de défense des droits de l'homme, etc.), qui réunissent plus de 12 millions de personnes, ont formé une coalition luttant pour l'instauration d'un revenu de base dans ce pays, dont tant de problèmes sont semblables aux nôtres. L'Afrique du Sud et le Brésil sont des pays déjà industrialisés mais tout de même en développement, caractérisés par des inégalités profondes et par de graves problèmes de pauvreté, de criminalité et de violence. Mais ces deux pays disposent aussi d'extraordinaires ressources naturelles et humaines, qui peuvent les aider à régler ces problèmes. Le plus important, toutefois, est que ces deux pays sont dirigés par des gouvernements démocratiquement élus, ce qui fait naître un immense espoir : l'espoir de les voir éradiquer la faim et la pauvreté absolue, mais aussi de créer de la croissance, des postes de travail et une société beaucoup plus juste.

L'Afrique du Sud et le Brésil poursuivent donc le même but : bâtir une société juste et civilisée. Nous savons que, pour y parvenir, il faut que l'intérêt collectif compte autant que les intérêts particuliers. Il nous faut cultiver les principes d'éthique, de vérité, de solidarité, de fraternité, de liberté et de démocratie. Ces valeurs sont en effet présentes dans l'histoire de tous les peuples du monde. Elles sont à la base de toutes les religions : le bouddhisme, le judaïsme, le christianisme, l'islam et ainsi de suite.

Ces convictions étant acquises, nous devons appliquer des politiques économiques en accord avec ces valeurs. Au Brésil, pour éradiquer la faim et la pauvreté absolue, pour stimuler une croissance économique créatrice de postes de travail et pour redistribuer le revenu, le Président Lula a mis

4. Auteur du livre *Renda de cidadania. A saida é pela porta*, Editora fundação Perseu Abramo / Cortez Editora, 2002. Actuellement Président de la Commission des relations extérieures et de la défense nationale.

5. Une bibliographie complète sur ce thème peut être consultée dans l'ouvrage de SUPPLY, E. M. (2002) *Renda de Cidadania. Op. cit.*

l'accent sur plusieurs programmes : réforme agraire, expansion du micro-crédit, renforcement des coopératives, encouragement de l'agriculture familiale, expansion des services publics d'enseignement et de santé, ainsi que des projets de transfert du revenu actuellement réunis dans le programme *Faim Zéro*.

Nous avons lancé, pendant les années 90, plusieurs programmes redistributifs, qui visaient essentiellement à éradiquer la pauvreté et le travail des enfants. En octobre dernier, le Président Lula a décidé d'annoncer l'unification, la rationalisation et un nouvel effort de coordination de quatre des programmes qui forment le Programme de bourses familiales. Ce programme verse à toutes les familles qui ont un revenu inférieur à 50 réals par mois et par personne (environ 13 euros) une allocation de 50 réals, majorée de 15, 30 ou 45 réals si la famille allocataire a un, deux, trois ou plus de trois enfants. Mais ces familles doivent prouver que leurs enfants de moins de 6 ans font l'objet d'un suivi nutritionnel et reçoivent effectivement tous les vaccins recommandés par le Ministère de la Santé ; les enfants de 7 à 15 ans doivent fréquenter une école ; quant aux adultes de la famille, ils doivent suivre des cours d'alphabétisation ou de formation professionnelle.

Les quatre programmes qui ont été unifiés sont les suivants : le programme de revenu minimum associé à l'éducation, dénommé programme de bourses scolaires, le programme de revenu minimum associé à la santé, dénommé bourse alimentation et l'aide au gaz, tous trois installés par le gouvernement précédent, celui de Fernando Henrique CARDOSO et la carte d'alimentation, associée au programme *Faim Zéro*, installé en février 2003 par le gouvernement actuel. Après huit mois d'expérience, le gouvernement actuel a trouvé qu'il valait mieux que les bénéficiaires puissent utiliser à leur guise l'argent versé par la bourse familiale, sans aucune restriction.

C'est un pas dans la bonne direction. Quatre millions de familles bénéficient actuellement du programme de bourses familiales, appliqué dans un premier temps aux régions les plus pauvres du Brésil. Il est prévu que 11,4 millions de familles seront inscrites à ce programme en 2006, soit près de 50 millions d'habitants, plus du quart des 178 millions de brésiliens. Ana FONSECA, la secrétaire exécutive du programme, a récemment déclaré que le programme de bourses familiales est le début du revenu de citoyenneté.

J'ai suggéré au Président Lula d'évaluer les résultats de ce programme en continu, pour voir si sa formule permet d'échapper à la *trappe à pauvreté* et à la *trappe à chômage*. On peut considérer que l'unification de ce programme est un pas vers l'instauration d'un revenu de citoyenneté. Il s'agit d'un revenu défini comme un revenu modeste, mais suffisant à la subsistance de chacun, versé par le pays à tous les citoyens, indépendamment de l'origine, de l'âge, du sexe, de la race, de la situation économique ou familiale de ceux-ci.

Cela veut-il dire que nous verserons aussi ce revenu de citoyenneté aux plus riches ? Oui, c'est bien cela. Mais ces personnes, bien sûr, contribueront plus que les autres au programme, ce qui lui fournira des ressources. Quels sont les avantages de ce système ? En premier lieu, il permet d'éliminer le coût et les lourdeurs des services qui évaluent les revenus réels des impétrants. En second lieu, il élimine aussi la honte, le stigmate qui frappent ceux qui se voient forcés de déclarer des revenus insuffisants. Mais c'est le troisième point qui est le plus important : cela représente une différence énorme de savoir à l'avance que, pour les douze mois à venir et même de manière permanente, chacun pourra compter sur un revenu fixe.

Le projet de loi adopté par le Congrès national prévoit que le revenu de citoyenneté sera institué graduellement à partir de 2005, en commençant par ceux qui en ont le plus besoin. Il appartiendra au pouvoir exécutif d'arrêter le montant de l'allocation et le rythme auquel elle sera étendue, jusqu'à son universalisation. L'application du programme dépendra donc du progrès économique du Brésil et des ressources disponibles.

Il y a un aspect de cette proposition qui doit être souligné : elle a été défendue par des économistes, des spécialistes des sciences sociales et des philosophes qui forment un très vaste spectre de pensée, de James TOBIN à Milton FRIEDMAN, de Joan ROBINSON à John-Kenneth GALBRAITH, de James-Edward MEADE à Jan TINBERGEN et de Martin Luther KING à Philippe Van PARIJS et Guy STANDING. Il y a un endroit dans le monde où elle a été appliquée : l'Alaska.

Rappelons comment est née cette idée. Au début des années 60, Jay HAMMOND, maire de Bristol Bay, petit port de pêche de l'Alaska, remarqua que ses administrés restaient pauvres en dépit des richesses qu'ils contribuaient à créer. Aussi proposa-t-il que soit instauré un impôt de 3 % sur la valeur des prises, qui alimenterait un fonds appartenant à tous. Il eut bien du mal à convaincre la population locale

d'accepter son idée : cela prit cinq ans. Mais l'idée marcha si bien que, dix ans plus tard, il fut élu gouverneur de l'État.

En 1976, Jay HAMMOND proposa de destiner 50 % des royalties perçues au titre de l'exploitation des ressources naturelles à un fonds cumulatif appartenant à toute la population. Adoptée par l'Assemblée de l'état de l'Alaska, la proposition fut soumise au référendum populaire et approuvée.

Aujourd'hui, tenter de s'opposer au système de dividendes du Fonds permanent de l'Alaska équivaldrait à un véritable sabotage pour tout homme politique local. C'est le professeur Scott GOLDSMITH, de l'université d'Anchorage, qui nous l'a affirmé à Genève en 2002 dans sa communication au IX^e Congrès international du BIEN. Ce système est en effet une grande réussite. Depuis 1980, le patrimoine net du fonds est passé de 1 à 28 milliards de dollars. Toute personne résidant en Alaska depuis plus d'un an reçoit un dividende annuel. Celui-ci n'était que de 300 dollars dans les années 80, mais il s'est élevé à 1 107 dollars l'an dernier et a même frôlé les 2.000 dollars en 2001.

Par ce système, cet état est devenu le plus égalitaire de tous les États-Unis. Entre 1989 et 1999, l'Alaska a redistribué 6 % de son produit intérieur brut à tous ses résidents, qui sont aujourd'hui près de 650 000. En conséquence, alors que dans l'ensemble des États-Unis le revenu moyen des 20 % de familles les plus pauvres a augmenté de 12 % sur la dernière décennie, contre 26 % pour les 20 % de familles les plus riches, en Alaska ces chiffres sont tout différents : le revenu moyen des 20 % de familles les plus pauvres a grandi de 28 %, celui des plus riches a augmenté de 7 % seulement. CQFD, comme disent les mathématiciens.

C'est un exemple pour tous les pays du monde. Il est plus précieux pour ceux qui, comme le Brésil, les Philippines, l'Afrique du Sud, la Colombie ou l'Irak, doivent impérativement éradiquer la pauvreté et établir la justice sociale. Les économistes et les spécialistes en sciences sociales du Réseau européen pour l'allocation universelle, fondé en 1986, ainsi que d'organisations similaires de plusieurs continents, démontrent de plus en plus la rationalité de cette proposition.

Bien que Jay HAMMOND n'ait pas mentionné Thomas PAINE dans son autobiographie, l'initiative prise par l'Alaska reprend la proposition avancée en 1795 par celui qui fut un des principaux idéologues des révolutions française et américaine. C'est ici même, à l'Assemblée nationale française, que Paine présenta son idée sous la forme d'un essai, *Justice*

*agraire*⁶. Il affirmait que la pauvreté n'était pas sans rapport avec la propriété privée et avec la civilisation. Chez les indiens d'Amérique, où la propriété était commune, il n'avait pas observé un dépouillement tel qu'il avait pu le constater en Europe. Il reconnaissait qu'il est de bon sens que celui qui cultive et améliore la terre ait le droit de tirer un revenu de son travail et de sa propriété. Mais il proposait également que tous ces cultivateurs versent une partie de leur revenu à un fonds appartenant à la nation. L'accumulation des avoirs de ce fonds devait permettre de verser un revenu de base, identique, à tous les citoyens. Ce revenu ne devait nullement être considéré comme un cadeau, mais comme un droit, un dédommagement du préjudice subi par la société du fait de l'instauration de la propriété privée. Et Thomas PAINE pensait que cette proposition devait être appliquée par toutes les nations.

Lorsque le Brésilien Sérgio VIEIRA DE MELLO a été nommé coordinateur des actions menées en Irak par les Nations Unies, je lui ai fait parvenir une lettre suggérant de suivre l'exemple de l'Alaska. Le 30 mai, Sérgio VIEIRA DE MELLO m'a répondu qu'il avait reçu favorablement ma suggestion. Le 23 juin, en Jordanie, l'ambassadeur Paul BREMER, administrateur en chef de l'Irak, a proposé dans un discours qu'une manière de partager les richesses de l'Irak serait d'établir un programme financé par les recettes tirées du pétrole. Les citoyens irakiens pourraient recevoir des dividendes, comme en Alaska. En alternative, ces recettes pourraient financer des pensions de retraite publiques, ou d'autres outils de sécurité sociale.

Le 1^{er} août, Sérgio VIEIRA DE MELLO m'a dit que la proposition avait été bien acceptée par la population et que la mission de la Banque mondiale pour l'Irak l'avait jugée réalisable. Malheureusement, M. VIEIRA DE MELLO a été assassiné le 19 août.

Au Brésil, en Afrique du Sud et dans de nombreux pays en développement, une grande partie de notre population vit dans la pauvreté. Nous devons aussi faire face à une dette publique très importante. À simple titre d'illustration, sachez que les intérêts effectivement payés en 2003 par le

6. PAINE, Thomas. *Thomas Paine à la législature et au directoire, ou la Justice agraire opposée à la loi et aux privilèges agraires*. Paris : la citoyenne Ragouleau, 1797, 45 p. Dernière édition en français : «La justice agraire opposée à la loi et aux privilèges agraires», *Revue du MAUSS semestrielle*, Paris, n° 7. p. 23-36. 1996. En anglais :Agrarian justice. In: Foner, Philip S. (Ed.). *The life andmajor writings of Thomas Paine*. Secaucus, NJ : Citadel, 1974. p. 605-623.

secteur public brésilien, à savoir par les communes, par les États et par l'État fédéral, se sont élevés en tout à 145 milliards de réals, près de 10 % de notre PIB. Grâce aux efforts du gouvernement Lula, nous ne débourserez cette année que 115 milliards de réals. Ce montant n'en reste pas moins énorme, surtout si on le compare au programme de bourses familiales dont bénéficieront 6 millions de familles en 2004, pour lequel nous débourserez environ 6,2 milliards de réals (environ 1,6 milliard d'euros).

Certains n'acceptent pas sans réticence l'idée d'un revenu garanti, alléguant que cela pourrait encourager la paresse.

Il faut bien admettre qu'il existe de nombreuses activités qui sont importantes pour l'humanité, comme s'occuper de ses enfants, ou encore certaines activités que nous aimerions mener au bénéfice et au sein de notre communauté, même sans aucune rémunération.

En outre, dans nos pays, le respect de la propriété privée est consacré par la constitution. Cela veut dire que ceux qui détiennent un capital ont le droit d'en tirer un revenu, sous forme d'intérêts, de loyers ou de bénéfices. Et sans aucune obligation de travailler ! Pourtant, ces détenteurs de capitaux fréquentent des écoles, placent leurs enfants dans les meilleures écoles et, surtout, ils travaillent. Pourquoi donc ? Tout simplement, parce que le propre de l'homme est de chercher à progresser. Alors, si on admet que les riches peuvent bénéficier d'un revenu sans avoir à travailler et que, même dans ces conditions, ils travaillent, pourquoi ne pas donner à tous, aux riches comme aux pauvres, le droit de bénéficier d'un revenu modeste, d'un revenu de subsistance, leur donner le droit de profiter, en associés, des richesses de leur nation et de la terre ?

Il y a un aspect de la question que les travailleurs, les entrepreneurs et les dirigeants doivent considérer avec attention, surtout dans les pays en développement. La plupart des pays développés ont aujourd'hui des programmes de transfert du revenu, dont la fonction est de soulager les souffrances des plus démunis, mais aussi de rendre leurs économies plus compétitives que les nôtres. Aux États-Unis, les familles à bas revenus peuvent actuellement bénéficier de quatre programmes simultanés : le TANF (*Aide temporaire aux familles nécessiteuses*, successeur de l'*Aide aux familles ayant des enfants à charge*), les bons d'alimentation, l'EITC (*Crédit d'impôt sur les revenus d'activité*) et les allocations de chômage. Lancé en 1975, le programme EITC a été élargi par le gouvernement

Clinton. En 2003, le gouvernement des États-Unis a versé 37 milliards de dollars d'allocations à plus de 20 millions de familles, soit plus de 50 millions de personnes. Comme l'économie des États-Unis a connu une expansion due à l'injection de ces allocations, le Royaume-Uni a introduit à son tour une forme similaire d'impôt négatif, le Crédit d'impôt familial. Presque tous les pays d'Europe ont, sous une forme ou sous une autre, un programme de revenu garanti ayant les mêmes effets.

Cela signifie que ces sociétés ont décidé de verser à leurs travailleurs un complément de rémunération sous forme d'argent, pour qu'ils puissent rester au-dessus d'un certain seuil de pauvreté. Évidemment, cela permet à leurs entreprises de verser des rémunérations inférieures à celles qu'elles verseraient s'il n'y avait pas l'EITC ou d'autres instruments similaires. Mais il faut tout de même reconnaître que, grâce à ces programmes, leurs économies atteignent un palier plus élevé : le résultat final de tout cela est qu'avec un taux de croissance plus fort et un niveau de l'emploi plus élevé, les salaires aussi sont plus élevés.

En ce qui concerne les pays en développement, nous devons prendre conscience de la nécessité d'utiliser des instruments redistributifs pour rendre nos économies plus compétitives. La formule la plus rationnelle, j'en suis fermement convaincu, est le revenu de base inconditionnel. Les résultats obtenus dans le développement de l'Alaska prouvent amplement que c'est là le chemin à suivre.

Le revenu citoyen aura un impact immense sur la liberté de tous, comme l'a brillamment démontré Philippe Van PARIJS dans son ouvrage *Real freedom for all : what (if anything) can justify capitalism ?*, paru en 1995⁷. Le revenu citoyen est aussi un outil compatible avec l'objectif qu'a défini Amartya SEN dans un livre publié en français en 2000, *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*⁸. Il y soutient que le développement n'est réel que lorsqu'il donne à chaque membre de la société une plus grande liberté de choix. Le revenu citoyen permettra à certaines personnes d'échapper à l'humiliation de la prostitution, au trafic de drogues ou à des conditions de travail proches de l'esclavage. Ces personnes pourront, dès lors choisir de vivre dans la dignité.

7. Van PARIJS, Philippe, *Real freedom for all - What (if anything) can justify capitalism ?*. Oxford. Oxford University Press, 1995.

8. SEN, Amartya. *Un nouveau modèle économique : développement, justice, liberté*. Paris, O. Jacob, 2000.

Nous allons unir nos forces pour implanter le revenu citoyen dans tous les pays. Cela nous permettra de faire s'asseoir tous les peuples à la table de la fraternité. Partout, la violence reculera. Je suis d'ailleurs certain que la proposition de revenu citoyen devrait également figurer à l'ordre du jour des négociations engagées, après plus de 50 ans de

guerre civile, entre le gouvernement colombien et les FARC : c'est une des principales conditions à réunir pour que ce pays retrouve la paix, de même que le reste de l'Amérique et du monde.

Je vous remercie de votre attention.

Traduction : Jean François Cleaver

Autres interventions résumées

L'évolution des conditions de travail

Dans l'entreprise, comme le souligne Didier LIVIO, le taux de productivité augmente plus vite que le taux de croissance, d'où une perte de lien avec les salariés. En outre, le nombre de travailleurs diminuant, la richesse ne peut dès lors se redistribuer totalement par le travail. Dans le climat de concurrence actuel les entreprises sont soumises à des aléas de plus en plus nombreux, avec pour conséquence des tensions humaines et psychosociales. Pour les salariés, les aspirations dans la

réalisation de soi ne passent plus uniquement au travers du travail, d'autant que la place du travail dans la vie diminue, celui-ci ne représentant plus que 9% du temps de vie.

On se trouve ainsi confronté à de délicats arbitrages entre un projet personnel et un projet collectif. À chacun de se réapproprier son temps par une meilleure organisation, à l'entreprise de s'insérer au mieux dans la société. Dans ce contexte la distribution d'un revenu de base est indispensable.

À la conquête des choix

Michel ZARKA souligne l'élévation constante du niveau de compétence requis, élévation à l'origine de nouvelles exigences. Parallèlement, à qualité égale, les prix diminuent, la variété des produits et services offerts augmente, tout ceci amplifie l'éventail de choix des consommateurs. Pour l'entreprise, la multiplicité de ces choix augmente les incertitudes économiques et, pour l'individu, un choix

s'impose de plus en plus dans la manière de vivre sa vie, en particulier de travailler ou non.

Pour autant, au delà d'un égoïsme débridé, il devient nécessaire de reposer la question de son appartenance à la collectivité. Comme on produit davantage de richesse sans travail humain, à qui doit-elle revenir ? En partie à tous, en particulier par le biais du DU, façon d'exprimer à chacun sa solidarité au sein de la société.

Une réponse pour sortir de l'impasse socio économique

Jean LE GARREC rappelle que nous vivons deux mutations essentielles : L'une par rapport au travail, celui-ci étant moins assuré, l'autre par rapport au temps, alors que la vie s'allonge et que les mutations économiques s'accélèrent. Le développement se fait du fort au faible, qu'il s'agisse des individus ou des continents.

Il faut donc repenser notre solidarité. Le dividende universel, perçu comme utopique peut en être l'un des moyens, mais alors réfléchissons à ses conséquences sur les minimas sociaux, sur les effets de seuil, sur le niveau des bas salaires, sur le temps disponible. Par ailleurs, au delà des questions financières n'occultons pas l'importance de la culture.

Dividende et appartenance sociale

Pour Jean-Frédéric POISSON le Dividende Universel est une excellente idée car elle permet de répondre à de nombreux problèmes. Par sa définition, ce dividende correspond au partage d'une partie de la richesse produite, chacun participant à son niveau à la richesse partagée. Étant universel, ce dividende matérialise le fait que si nous recevons, nous sommes aussi responsables de ce que nous transmettons, d'autant que les richesses transmises ne se limitent pas à l'argent.

Par son mode de distribution le dividende universel matérialise l'appartenance de chacun à la collectivité sans restriction ni distinction. Selon son

appartenance politique les conséquences de l'introduction du D.U. diffèrent sensiblement. C'est ainsi que pour certains libéraux le D.U. pourrait entraîner la suppression des aides sociales, alors que pour quelques membres de la gauche le D.U. permettrait de se libérer de l'aliénation au travail. Quoi qu'il en soit, le D.U. nous oblige à réfléchir sur l'organisation de notre société. S'il nous invite à la création monétaire, il nous oblige à repenser le statut de l'argent et à nous interroger, notamment, sur la famille, les parents, les enfants, les étrangers, la fiscalité, le rôle de l'État.

Les questions qui peuvent faire obstacle au financement du DU

Jacques BICHOT rappelle que les deux facteurs de production pris en compte par les modèles économiques, le capital et le travail, n'expliquent qu'une fraction de la production. Il existe un troisième facteur composé d'économies d'échelles, de progrès techniques, d'améliorations organisationnelles, etc..., qui pourrait être considéré comme le

patrimoine social sur lequel serait prélevé le DU. Mais, jusqu'ici, tous les revenus primaires sont revenus de droit au travail et au capital. Notre société est-elle prête à ôter au travail et au capital l'intégralité des flux primaires qu'ils ont captés depuis des siècles ? Une révolution de ce type est-elle même envisageable ?

Les facteurs indispensables à la réussite du DU

Pierre MEHAIGNERIE n'est pas hostile, *a priori*, à l'idée du Dividende Universel, à même de resserrer nos liens sociaux et de renforcer nos sentiments d'appartenance à la communauté. Pour autant, on ne peut occulter les conséquences d'une

telle réforme sur les comportements individuels et sociaux. Ils seraient donc souhaitables de l'expérimenter sur une portion du territoire et pourquoi pas dans un département d'outre-mer ?

Les mécanismes de la création monétaire

Comme le rappelle Alain GRANDJEAN, la monnaie existe principalement sous forme de dépôts à vue dans les banques, les billets et pièces ne représentant plus que 12% de la masse monétaire. Ce sont donc principalement les banques qui créent la monnaie par un simple jeu d'écritures, à l'occasion des crédits qu'elles accordent, la somme portée au crédit du compte de l'emprunteur étant équilibrée par une somme de même montant inscrite à l'actif du bilan. C'est pourquoi le pouvoir de création monétaire des banques est seulement limité par la demande de billets, de plus en plus réduite, et

par la nécessité de conserver à leur actif des réserves obligatoires imposées par la Banque Centrale. C'est ainsi que la monnaie en circulation dépend principalement des demandes de crédit, faibles quand la conjoncture est morose, excessives quand l'économie est en surchauffe. Les mécanismes de création monétaire sont donc procycliques. Ils expliquent dans une très large mesure le marasme de la zone euro, d'autant que la Banque Centrale Européenne ne dispose pas vraiment de moyens de pilotage de la monnaie en circulation.

Le financement du Dividende Universel

Jacques BERTHILLIER a présenté le plan de financement proposé par l'AIRE à partir du résumé paru dans notre *Lettre de liaison* n°38. L'originalité de ce plan est d'utiliser le pouvoir de création monétaire des banques (*cf.* exposé précédent) pour assurer le financement des cinq premières années. La monnaie ainsi injectée dans l'économie, en priorité aux plus démunis, relan-

cera la consommation au bénéfice de l'ensemble des agents économiques. Sur le plan organisationnel, la mise en œuvre progressive proposée sur une période de cinq ans permet le passage en douceur d'un mode de distribution des revenus à un autre, chaque citoyen percevant désormais distinctement, le dividende universel d'une part, ses revenus d'activités d'autre part.

Conséquences pour le système fiscal et allocataire

Philippe MANIÈRE a découvert l'originalité du plan de financement proposé par l'AIRE à la suite de l'exposé de Jacques BERTHILLIER. Il ne s'est donc pas placé dans l'hypothèse des cinq premières années mais des suivantes, lorsque le financement du DU sera assuré par l'impôt. Selon une conception très libérale il juge anti économique, car démo-

tivante, la progressivité des tranches d'imposition de l'impôt sur le revenu. Il préférerait une assiette d'imposition plus large, un taux d'imposition faiblement progressif, voire constant, un seuil d'imposition relevé pour avantager les bas revenus. Sur ces bases, il a simulé plusieurs formules qui mériteraient d'être exploitées.

Le rôle des partis politiques

Pour Roland DUCHATELET l'introduction de l'allocation universelle représente une vision nouvelle de l'organisation de la société. Elle implique un changement très profond de la mentalité de la population. Or, tout changement soulève l'opposition de ceux qui craignent de perdre quelque chose, alors que ceux qui devraient en profiter en ignorent encore les avantages et ne sont donc pas vraiment en sa faveur.

La question politique est donc la suivante :

- Faut-il introduire l'allocation universelle de façon discrète, à petits pas, pour constater qu'un jour le revenu de base progressivement attribué à tous est devenu universel ?
- Ou faut-il ouvrir un débat public sur le changement du mode de fonctionnement de notre société ?

L'expérience montrera quelle méthode l'emportera.

VIE DE L'ASSOCIATION

Salon des Initiatives de Paix – La Villette 4-6 juin 2004

Comme cela avait été décidé dans le cadre de son appel à la concertation des associations, l'AIRE a tenu un stand commun aux trois associations : Pauvreté et Politique, le Réseau Espérance, la Cordillère des Landes.

Ce salon qui a connu un très fort taux de participation, plus de 10 000 visiteurs, nous a permis de nouer de nombreux contacts, de vendre plusieurs livres de Yoland BRESSON (*Le Revenu d'existence* ou *La métamorphose de l'être social*) et de distribuer quelques brochures et surtout plus de 600 de nos dépliants.

Patrick VIVERET, au nom de l'AIRE, est intervenu le vendredi dans la grande salle de conférence sur le thème « L'humanité face à son inhumanité », puis Yoland Bresson le dimanche sur « Le Revenu d'Existence et la Paix ».

Toutefois, nous avons peut-être été un peu isolés par rapport à la majorité des participants au salon, plus axés sur le développement, sur les méthodes de gestion des conflits et sur l'action caritative, mais qui s'interrogent peu sur les causes de violence du modèle socio-économique dominant.

Le Revenu d'Existence et la Paix

Ce texte résume la conférence de Yoland Bresson au Salon des Initiatives de Paix, le 6 juin 2004, à la Cité des Sciences de la Villette.

Ce salon des initiatives de Paix, s'insère dans la Décennie, s'ajoute aux journées mondiales ou aux années consacrées à promouvoir la paix dans le monde. Ces manifestations et ces appels à l'évolution de la conscience planétaire ne sont pas inutiles. Mais, on sait maintenant que dans notre monde globalisé de plus en plus complexe comme le sont les organismes vivants et par l'étude scientifique des lois de la complexité, qu'un tel système digère aisément toute intervention partielle ou la rejette par immunité en se perpétuant. Pour qu'il se transforme il faut agir sur ses gènes.

Il en est de même, si l'on veut promouvoir une éthique de la non-violence et de la paix. Les sources de la violence sont multiples de même que les facteurs qui l'entretiennent. Elles irriguent nos mythes culturels, nos formes d'organisations sociales et nos rapports économiques quotidiens.

Ainsi, nous sentons tous, confusément pour la plupart, que l'extrême misère qui frappe le quart des humains, que la pauvreté et l'exclusion qui voisinent avec la richesse dans nos pays développés, que les inégalités de droit et les atteintes à la dignité sont :

- trop connues par tous maintenant pour continuer à les ignorer,
- trop grandes pour être supportées par nos consciences,
- trop dangereuses pour la paix civile, nationale ou internationale.

Qu'elles portent les hommes à la résignation ou à la révolte.

Une redistribution des richesses devient urgente. Et, on propose, sans vraies réalisations, les uns d'annuler les dettes des pays pauvres, les autres de trouver de nouvelles ressources financières d'aide et de les affecter prioritairement au développement humain, à la santé, à l'éducation et même à l'environnement... mais le système reste le plus fort. La pauvreté et les inégalités se perpétuent quand elles ne s'accroissent pas. On ne parviendra à avancer dans la voie de la paix quand opérant sur le gène, à la source, promptement et efficacement.

Au niveau des mentalités d'abord en déclarant « L'abolition de l'extrême pauvreté » comme un droit nouveau celui où aucun être humain sur la terre n'aurait à lutter pour sa simple survie.

Concrètement ensuite, en coupant le lien strict revenu-emploi qui fonde l'économie de nos sociétés dans la répartition des richesses. En attribuant un revenu d'existence, inconditionnel, quel que soit l'âge, le sexe ou l'activité, égal pour tous dans une communauté économique donnée, en France à son niveau, comme au Burkina-Faso à un autre niveau, cumulable avec n'importe quel revenu d'activité en surplus.

C'est immédiatement possible partout et même pour le monde entier. Le seuil d'extrême pauvreté est en effet fixé à 1 \$ par personne et par jour dans le monde. Or, chaque jour 2000 milliards de dollars sont échangés sur les places financières internationales. Une taxe faible de 0,5 % rapporterait 10 milliards de dollars par jour, largement de quoi donner inconditionnellement 1 \$ à chacun des 6 milliards d'hommes de la terre.

Au-delà de la mesure et de cet exemple, il faut comprendre qu'une nouvelle vision de l'homme et de l'humanité émerge et devient à la fois indispensable et réalisable. Ce nouveau paradigme repose sur 4 piliers :

1. Nous avons vaincu la rareté matérielle, nous avons assez de tout, de ressources alimentaires, de biens, de monnaie... pour assurer à tous les hommes les besoins essentiels minimums.
2. Nous sommes tous héritiers du capital matériel et humain collectif, accumulé par nos ancêtres. Dans notre monde encore fractionné en nations, langues et monnaies différentes, ce capital social est lui-même différencié dans sa capacité à engendrer richesses courantes et échanges. On sait mesurer aujourd'hui dans tout revenu ce qui provient du capital social et ce qui revient au capital humain personnel qui s'appuie sur lui pour produire ressources et échanges. La rente du capital social appartient à tous c'est elle qui est partagée également entre tous pour donner la mesure du revenu d'existence. En France il s'élève à 300 euros par personne et par mois. Il augmentera évidemment avec la croissance.

3. C'est la rareté, née avec la sortie du paradis originel, la chasse et la cueillette et l'apparition de l'agriculture suivant la révolution néolithique qui ont propagé l'idée d'appropriation, la fragmentation et la séparation, depuis l'appropriation de la terre d'abord pendant des millénaires, de la machine ensuite, du capital financier qui par la concurrence, la relation de domination ont engendré les luttes, les violences et les guerres. Mais plus encore, elles ont introduit dans nos têtes l'idée de supériorité et les comportements de rivalité, de méfiance, et de luttes. Remarquez combien même les organisations qui défendent les pauvres et les exclus, se disent humanitaires ou humanistes, recourent à la lutte, portent plainte, manifestent pour faire entendre leurs voix. Alors que nous sommes en économie d'abondance, on entretient des raretés artificielles pour se garantir des rentes de situation, des privilèges, des positions de supériorité.

4. Dans l'économie immatérielle, informationnelle, relationnelle qui se déploie déjà dans ce que l'on appelle la nouvelle économie ou le capitalisme cognitif, c'est le partage qui enrichit et l'appropriation qui appauvrit. « Si je te donne un œuf et que tu me donnes un œuf nous avons chacun un œuf, si je te donne une idée et que tu me donnes une idée, nous avons chacun deux idées. Quand les connaissances à la source des richesses, produisent des connaissances, comme il adviendra de plus en plus, non seulement les riches eux-mêmes se rendront compte qu'ils seront d'autant plus riches que les pauvres seront pourvus en moyens, mais que tout fait système, que nous sommes tous reliés comme des cellules d'un seul corps social et nous prendrons conscience que nous ne formons qu'une seule Unité planétaire. Faire violence aux autres sera se faire violence à soi-même. Qui oserait se couper un bras ou une jambe sans raison ?

Instaurer le revenu d'existence n'est que le premier pas sur ce chemin de l'évolution. Il faudra modifier bien d'autres gènes. Mais c'est proposer une espérance, un projet de Paix.

Congrès du BIEN (Barcelone 19-20 septembre 2004)

Yoland BRESSON y représentera l'AIRE et présentera pour la première fois aux congressistes, notre proposition de financement du RE, maintenant bien connu de nos lecteurs.

Le programme du colloque est disponible sur le site : www.nodo50.org/redrentabasicsa/index.php

Cotisations 2004

<input type="radio"/> Cotisation de base ¹	60 €
<input type="radio"/> Cotisation réduite ¹ (chômeurs et étudiants)	15 €
<input type="radio"/> Abonnement lettre de liaison	30 €

1. Donne droit à la lettre de liaison et à une déduction fiscale.

Les prochaines réunions de l'AIRE

se tiendront

de 14 h 30 à 17 heures, salle 215, 2^e étage

Maison des Sciences de l'Homme, 54 boulevard Raspail, Paris

mercredi 13 octobre 2004

mercredi 9 février 2005

vendredi 12 novembre 2004

mercredi 9 mars 2005

mercredi 8 décembre 2004

mercredi 13 avril 2005

mercredi 12 janvier 2005

mercredi 11 mai 2005

mercredi 8 juin 2005

Ces réunions sont ouvertes à tous, venez nombreux.